



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-607

PUBLIÉ LE 17 AOÛT 2022

Sommaire

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

75-2022-07-27-00003 - Arrêté modificatif du 27 juillet 2022 ADP CA CAF
de Paris n°2/2022 -portant modification de la composition du conseil
d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris (1 page)

Page 3

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

75-2022-07-27-00003

Arrêté modificatif du 27 juillet 2022 ADP CA
CAF de Paris n°2/2022 -portant modification de
la composition
du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales de Paris

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention
Ministère des solidarités, de l'autonomie et
des personnes handicapées

Arrêté modificatif du 27 juillet 2022 - ADP CA CAF de Paris n°2/2022 -portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris

Le ministre de la santé et de la prévention et le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2022 - ADP CAF de Paris n°1/2022 - portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris ;

Vu la proposition de candidature émanant, au titre des représentants des employeurs, du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris :

2° En tant que Représentant des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF):

Suppléante :

Mme CLAVERIE (Marie-Sophie)

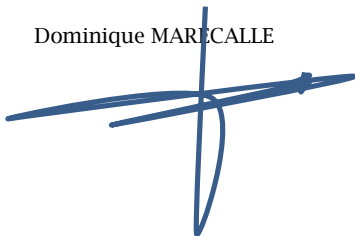
Article 2

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait le 27 juillet 2022

Le ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le ministre des solidarités, de l'autonomie et des
personnes handicapées
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE

